

Bureau de la commission médicale d'établissement (CME) de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)

Réunion du mardi 24 septembre 2019
16h30-19h00, salle des instances (Victoria)

Présents bureau de la CME

P ^r Jean-Yves	ARTIGOU	D ^r Anne	GERVAIS
M. Guy	BENOÎT	P ^r Bernard	GRANGER
P ^r Catherine	BOILEAU	P ^r Bertrand	GUIDET
P ^r Jean-Claude	CAREL	P ^r Olivier	HÉLÉNON
P ^r Bruno	CRESTANI	P ^r Rémi	SALOMON
P ^r Jacques	DURANTEAU	D ^r Georges	SEBBANE
D ^r Alain	FAYE	P ^r Éric	THERVET
P ^r Noël	GARABÉDIAN	D ^r Christophe	TRIVALLE

Présents Domu (direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités)

M ^{me} Florence	FAVREL-FEUILLADE	D ^r Christine	MANGIN
M ^{me} Christine	GUÉRI	M ^{me} Hélène	OPPETIT

Invités

M ^{me} Cécile	BALANDIER	M. Jérôme	MARCHAND-ARVIER
P ^r Jacques	BELGHITI	M ^{me} Charline	NICOLAS
M. François	CRÉMIEUX	M ^{me} Catherine	RAVIER
M. Pierre-Emmanuel	LECERF	D ^r Florence	VEBER

Ordre du jour de la CME du 8 octobre 2019

Informations du président (P^r Noël GARABÉDIAN)

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

Projet de décret relatif à l'AP-HP et nouvelle organisation du Siège (M. Jérôme MARCHAND-ARVIER)

Comme convenu lors de la [CME du 10 septembre](#), M. MARCHAND-ARVIER est revenu devant le bureau sur le projet de décret relatif à l'AP-HP que la direction générale discute avec le ministère. Le président a insisté sur l'importance du rôle de la CME centrale pour l'unité de l'AP-HP, la solidarité entre les groupes hospitaliers (GH) et la cohérence de sa stratégie médicale. Le décret doit prévoir clairement que le président de la CME peut déléguer ses compétences aux présidents de CMEL (ce que les textes ne lui permettent pas aujourd'hui de faire) et la CME aux CMEL, conformément aux propositions du [groupe de travail](#) approuvées par la [CME du 2 avril 2019](#).

M. MARCHAND-ARVIER a aussi présenté les orientations de la direction générale concernant la réorganisation du du Siège. Il en informera la CME en **cing minutes**.

Renforcement de la politique d'intéressement pour la recherche (P^r Philippe STEG, M^{me} Florence FAVREL-FEUILLADE)

La délégation à la recherche clinique et à l'innovation (DRCI) estime le contexte favorable pour renforcer la politique d'intéressement qu'elle a mise en place en 2015 (v. [CME du 10 mai 2016](#)). En **cing minutes**, le P^r STEG, vice-président recherche du directoire, et M^{me} FAVREL-FEUILLADE, directrice de la DRCI, présenteront leurs propositions à la CME.

Cadre juridique applicable en matière de retransmission des séances de chirurgie en direct (M^{me} Charline NICOLAS, P^r Jacques BELGHITI)

En **cing minutes**, M^{me} NICOLAS, directrice des affaires juridiques, rappellera les règles juridiques applicables aux retransmissions en direct d'actes médicaux réalisés sur les patients pris en charge par l'AP-HP, et le P^r BELGHITI, coordonnateur de la cellule des médecins-conseils de la DAJ, fera un résumé de la littérature scientifique relative à la chirurgie en direct.

Point sur les relations internationales de l'AP-HP (D^r Florence VEBER, P^{rs} René ADAM et Didier HOUSSIN)

En **cinq minutes**, M^{me} VÉBER, déléguée aux relations internationales (DRI), et les P^{rs} René ADAM, représentant de la CME auprès de la DRI, et Didier HOUSSIN, président de la filiale *AP-HP International* créée en décembre 2016 (v. [CME du 11 octobre 2016](#)), feront le bilan de leurs actions.

Plan d'action « Gériamed » : résultats et perspectives (M^{me} Christine GUÉRI, D^r Christine MANGIN)

En **cinq minutes**, M^{me} GUÉRI et le D^r MANGIN (DOMU), présenteront les résultats et perspectives du plan d'action pour la qualité de la prise en charge médicamenteuse en gériatrie (dit « Gériamed ») mis en place dans le cadre du développement des visites de risques à l'AP-HP (v. [CME du 11 septembre 2018](#)).

Point sur le schéma stratégique des unités de soins de longue durée de l'AP-HP (M. Pierre-Emmanuel LECERF, M^{me} Cécile BALANDIER)

En **cinq minutes**, M. LECERF, directeur général adjoint, fera un point sur l'état d'avancement du [schéma de transformation des unités de soins de longue durée](#) (USLD) de l'AP-HP (v. [CME du 11 septembre 2018](#)) et en précisera les prochaines étapes.

Le prochain bureau de la CME se réunira le **mardi 22 octobre 2019**.

P^r Noël GARABÉDIAN, le 1^{er} octobre 2019